



**CAHIER DU CONGRÈS D'HIVER DES 24 ET 25 FÉVRIER
2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

Version finale

Lieu
Université Concordia, Pavillon EV, 6^e étage, Local 6.720, Montréal

Heure
9h00

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :
-Statuts et Règlements de l'ASSÉ
-Code des règles de procédure de l'ASSÉ

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	4
TEXTES DE RÉFLEXION.....	5
Une nouvelle crise à dépasser, de nouvelles luttes à préparer.....	5
La démocratie étudiante.....	9
LETTRES DE DÉMISSION.....	12
Démission de Kathy Teasdale du Comité Femmes de l'ASSÉ.....	12
Démission de Fridoline Bédard du poste de Secrétaire aux Affaires Internes de l'ASSÉ.....	13
Démission de Cédric Champagne du Comité ad hoc DOISG de l'ASSÉ.....	14
LETTRES DE CANDIDATURE.....	15
Candidature de Dorian Desjardins-Leclerc au Comité ad hoc DOISG de l'ASSÉ.....	15
PROPOSITIONS.....	16
1. Procédures d'ouverture.....	16
1.1. Ouverture.....	16
1.2. Animation.....	16
1.3. Ordre du jour.....	16
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	16
2. Bilan.....	16
3. Finances.....	17
4. Élections.....	17
5. Femmes.....	17
6. Avis de motion.....	17
6.1. Dépôt des avis de motion.....	17
6.2. Traitement des avis de motion.....	18
7. Revendications.....	19
8. Plan d'action.....	19
9. Varia.....	20
10. Fermeture.....	20
ANNEXES.....	21
Annexe A : Comparaisons Budgétaires 2016-2017.....	21

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Finances

4. Élections

5. Femmes

6. Avis de motion

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

7. Revendications

8. Plan d'action

9. Varia

10. Fermeture

TEXTES DE RÉFLEXION

UNE NOUVELLE CRISE À DÉPASSER, DE NOUVELLES LUTTES À PRÉPARER

*Lettre ouverte d'anciens militant.e.s étudiant.e.s aux militant.e.s actuel.le.s
(Déposé le 14 février 2018)*

À l'automne 2018, que le nouveau gouvernement soit caquiste ou libéral, une nouvelle attaque au droit à l'éducation est vraisemblablement à prévoir; que ce soit une remise en question du rôle des cégeps, une accélération draconienne de la hausse des frais ou encore de nouvelles coupures en éducation. Le gouvernement sait que le mouvement étudiant est en crise et il profitera sans doute de sa légitimité de début de mandat pour mettre en place rapidement ses réformes néolibérales. Et seule une mobilisation sociale d'ampleur, et probablement une grève générale illimitée étudiante, pourront bloquer cet assaut.

Nous avons toutes et tous milité au sein du mouvement étudiant québécois, que ce soit à l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ, 1975-1994), au Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE, 1995-2000), à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ, 2001-...), ou dans diverses associations étudiantes locales. Nous constatons avec inquiétude la crise que traverse l'ASSÉ et avons appris avec forte appréhension sa possible disparition.

Notre inquiétude vient de notre attachement à l'idéal d'une éducation publique, de qualité et gratuite. Elle est aussi nourrie par notre intime conviction que de nombreuses avancées sociales au Québec ont été favorisées par les mobilisations répétées du mouvement étudiant au cours du dernier demi-siècle. Nous ne prétendons pas avoir de solution toute prête à la crise que vous traversez. Simplement, nous souhaitons partager certaines des leçons que nous avons cru pouvoir tirer de nos propres expériences et des crises auxquelles nous avons, nous aussi, fait face.

La classe patronale et les élites politiques québécoises savent bien que leur marge de manœuvre pour poursuivre leur projet de restructuration néolibérale de l'éducation supérieure dépend du potentiel de mobilisation étudiante (ou de son absence...). Elles savent aussi que ce potentiel est grandement limité en l'absence d'une organisation étudiante nationale. Aujourd'hui, comme par le passé, elles attendent le moment opportun pour agir. Ces élites néolibérales ne s'y sont pas trompées lorsque la mort de l'ANEEQ a laissé toute la place à la concertation prônée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), au tournant des années 1990 – décennie qui a connu la hausse la plus rapide des frais de scolarité de l'histoire du Québec. En 2000-2001, le regroupement précaire et temporaire d'associations étudiantes locales ayant mené le mouvement de boycott de la taxe à l'échec a échoué à l'organisation de luttes victorieuses. L'épuisement et la déception des militantes et des militants ont témoigné de la nécessité de s'organiser dans une association étudiante nationale, démocratique et combative.

La capacité du mouvement étudiant à faire des gains substantiels, tout comme sa capacité à bloquer les attaques majeures au droit à l'éducation, a historiquement été liée à la possibilité d'enclencher une grève générale illimitée (GGI). Or, l'organisation d'une telle grève dépend de deux conditions fondamentales. D'une part, une culture de mobilisation et d'organisation de grèves étudiantes est nécessaire au sein d'associations étudiantes locales, ce qui implique de faire vivre leurs structures démocratiques. D'autre part, une pratique soutenue de collaboration et de concertation entre associations étudiantes locales est nécessaire pour préparer une grève simultanée. C'est le rôle historique qu'ont joué l'ANEEQ, le MDE et l'ASSÉ. Toutes les grèves générales étudiantes depuis 1978 ont été organisées par une association étudiante nationale. Les GGI de 2005 et de 2012 n'auraient assurément pas été possibles sans l'ASSÉ.

Il nous semble crucial de préserver cette capacité mobilisatrice dont a fait preuve l'ASSÉ. Cette dernière traverse une crise dans la foulée de plusieurs problèmes et conflits survenus durant les dernières années liés, entre autres, aux différentes cultures de mobilisation entre associations montréalaises et de région, à la grève étudiante du printemps 2015, à l'inclusion de principes féministes et antiracistes, ou à la difficulté pour certaines tendances du mouvement étudiant à travailler ensemble. Cette crise est-elle davantage conjoncturelle que structurelle? Ce n'est pas à nous d'en juger. Mais nous savons, pour les avoir traversées, que de nombreuses crises similaires ont déjà ébranlé auparavant les associations étudiantes nationales combattives. L'ANEEQ en a connu plus d'une, le MDE a pratiquement été en crise tout au long de sa courte existence, et l'ASSÉ était sous respirateur artificiel en 2004, alors que beaucoup de membres souhaitaient sa disparition... tout juste avant qu'elle déclenche la GGI de 2005.

Nous ne voulons pas minimiser les problèmes internes actuels de l'ASSÉ. Peut-être est-il temps qu'elle passe l'arme à gauche. Mais il nous semble que le devoir historique actuel des militantes et des militants du mouvement étudiant qui voudraient s'engager dans cette direction est d'avoir une solution de rechange et de construire l'avenir du mouvement étudiant en ayant à l'esprit les leçons de son passé. Quoiqu'il advienne, les principes fondamentaux de démocratie, de combativité et de solidarité de l'ASSÉ doivent rester en vie et être portés par une association étudiante à l'échelle nationale.

À la fin des années 1990, les militantes et les militants du MDE ont constaté les tares de leur organisation nationale et ont décidé de la saborder. Cependant, avant de passer à l'acte, elles et ils avaient enclenché un processus de réflexion. Ce processus a été ponctué de rencontres formelles et informelles et a permis d'identifier des lacunes à corriger et des modes d'organisations plus appropriés. C'est de ce processus de réflexion posé et ouvert qu'est née l'ASSÉ – et qu'ont ultérieurement pu être organisées les grèves de 2005 et 2012. Quelle que soit la décision prochaine des membres de l'ASSÉ quant à l'avenir de leur organisation, il semble pertinent qu'elle s'inscrive elle aussi dans un tel processus de réflexion.

Nous ne connaissons pas l'avenir. La seule certitude, c'est qu'il faudra être prêts pour les luttes à venir.

Signataires :

Jonathan Aspireault-Massé – MDE, ASSÉ, 1999-2005
Jérôme Aubin – ASSÉ, 2001-2008
Charles Benoit – AGEUQAM, 1987-1989
Joffrey Bienvenu – AGEQVM, 1988-1989
Marie-Chantal Bienvenue – ODFA, 1988
Manon Ann Blanchard – ANEEQ, ODFA, 1983-1987
Philippe Boudreau – AGEUQAM, 1984-1987
Josée Chapdelaine – ODFA, AGEECLG, 1983-1987
Chantal Charest – ODFA, AECS, 1986-1989
Virginie Charette – AGEUQAM, 1987-1988
Thomas Chiasson-Lebel – MDE, ASSÉ, 1997-2008
Flavie Choquette Giguère – AECSL, 2013-2015
Josette Coté – ANEEQ, 1989-1990
Laurence Côté-Lebrun – ASSÉ, 2011-2013
Marc-André Cyr – MDE, ASSÉ, 1995-2017
Anithe De Carvalho – ODFA, ANEEQ, 1991-1993
Julie Deschenaux – ASSÉ, 2001-2007
Sébastien Duclos – AEMH-UQAM, ASSÉ, 1996-2003
Gabriel Dumas – ASSÉ, 2002-2016
Michèle Emond – AGEUQAM, 1984-1986
Nathalie Enault – ODFA, 1992-1993
Mathieu Frappier – MDE, 1996-2000
Julie Gervais – ANEEQ, 1991-1992
Benoit Giguère – MDE, 1998-2000
François Giguère – ANEEQ, 1984-1988
Carl Gosselin – AGEQVM, 2015-2016
Chantal Guindon – AGEUQAM, 1987-1988
Melissa Hamel – MDE, 1999-2000
Éric Jacques – SOGEECOM, ANEEQ, 1987-1988
Benoît Lacoursière – ASSÉ, 2001-2005
Xavier Lafrance – ASSÉ, 2001-2006
Benoit Lalonde – AGEQFXG, MDE, 1998-2000
Sylvain Laplante – AECSL, 1986-1987
Julie Leblanc – ODFA, AGEUQAM, 1991-199
Myriam Leduc – ASSÉ, 2011-2016
Guillaume Legault – ASSÉ, 2008-2012
Stéphane Lessard – ANEEQ, 1987-1990
Jean-René Levesque – MDE, BNBU, 1997-2000
Bertrand Loiselle – ANEEQ, 1986-1988
Mathieu Melançon – ASSÉ, 2006-2015
Michel Milot – AGEUQAM, 1986-1989
Arnaud Milot-Chouinard – AECSL, 2013-2016

Héloïse Moysan-Lapointe – ASSÉ, 2000-2005
André Munro – MDE, ASSÉ, 1998-2004
Geneviève Pagé – MDE, ASSÉ, 1998-2005
Louise Paquette – Presse étudiante du Québec, 1987-1991
André Querry – ANEEQ, 1980-1982
Benoit Racette – AECSL, MDE, 1999-2000
Benoit Renaud – AGEUQAM, MDE, 1991-1999
Camille Robert – ASSÉ, 2010-2012
Nathalie Roy – AGEUQAM, 1987-1988
Alain Savard – ASSÉ, 2004-2012
Arnaud Theurillat-Cloutier – ASSÉ, 2007-2012
Jean-Pierre Valdebenito Roy – MDE, 1997
Marie-Michèle Whitlock – ASSÉ, 2001-2006

LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE

Par l'AESPEP-UdeM
(Déposé le 22 février 2018)

Camarades,

Ce texte a pour but de vous sensibiliser à une certaine réalité dont chaque personne qui milite dans le mouvement étudiant est au fait. Nous désirons réitérer cette nécessité et la pertinence de notre point. Nous constatons une problématique au sein de la démocratie étudiante dite directe. Nous ne croyons pas avoir la clé du savoir ultime et la réponse à toute problématique. Toutefois, après nos observations, il est évident que le mouvement traverse une crise, et il nous semble judicieux de poser le problème et proposer des pistes de réflexions et d'actions par la suite.

Constatant un problème de démocratie étudiante dite directe, il semble falloir réajuster le tir. Comme il a été dit, le but n'est pas d'offrir une solution unique. Nous ne croyons pas détenir la vérité - si une telle vérité existe - mais nous croyons que personne ne peut s'opposer à une démocratie au sens de *demos kratos*, c'est-à-dire d'un pouvoir au peuple, par le peuple et pour le peuple. Cependant, nous constatons quand même certaines lacunes au niveau local, ce qui se répercute au niveau national (précision ?). Une solution envisageable serait bien évidemment de faire une campagne annuelle nationale s'imbriquant dans les associations locales (vague). Nous sommes conscient·e·s qu'en automne un nouveau gouvernement néolibéral prendra lieu. Non que nous souhaitions effacer la lutte contre leurs mesures néolibérales, cependant une campagne nationale sur la démocratie étudiante et le syndicalisme de combat peut s'articuler efficacement autour de l'accès à l'éducation de manière plus ciblée.

Nous voudrions discuter de la pertinence des assemblées générales, que vous connaissez clairement. Cela peut toutefois vous donner des arguments pour une potentielle campagne ou pour de la mobilisation. Aussi, en parlant de la pertinence des structures, vous verrez peut-être la nécessité d'une telle campagne ou un tel rappel.

Généralement, c'est le lieu que l'on donne à la population étudiante afin qu'elle puisse se prononcer sur des enjeux qui la concernent directement. Que ce soit sur la qualité de l'éducation, la qualité du temps passé dans le milieu de l'éducation mais aussi l'avenir. Ce sont les associations étudiantes qui structurent grandement la façon dont l'éducation est assurée et qui sont à même de réagir lorsque le gouvernement fait des coupes ou des changements au niveau de l'éducation. Certes, nous ne sommes pas au milieu d'une crise comme celle de 2012. Mais nous nous devons d'entretenir cette vitalité étudiante en vue des prochaines attaques néolibérales.

Les décisions prises lors des assemblées générales ont un impact direct sur la vie des étudiants, quelle que soit l'institution scolaire. Que cela concerne les élections des postes représentatifs, les budgets, les revendications portées par les associations étudiantes, les plans d'action structurant la mise en œuvre des revendications ou toute autre décision prise lors des

assemblées générales. C'est l'endroit où les étudiant·e·s peuvent se prononcer. Il est crucial de le rappeler dans les tournées de mobilisation. La population étudiante ne s'imagine (n'est que trop peu conscient du pouvoir qu'ils ont dans ce type de démocratie ?) que trop rarement leur pouvoir dans ce type de démocratie.

Il faut réinstaurer la pertinence de ce type de fonctionnement. Il faut rappeler que c'est la manière la plus transparente et la plus neutre d'entreprendre des actions collectives. Il est vrai que le processus peut être long et complexe pour des néophytes (pompeux), mais il est temps de défaire les préjugés à cet égard. Il est possible, quand tout est bien organisé, de faire cela *short and sweet*. Donc, quelques questions avec des réponses.

Pourquoi autant de procédures ? Les procédures servent la démocratie. Peut-être que certaines personnes en abusent et font des entourloupes pour *shunter* la démocratie étudiante. Cependant, en nous sensibilisant aux dominations de langage, il est certainement plus facile d'arrêter les gens qui en abusent (pensons aux recomptages inutiles pour faire changer le vote). Seulement, les procédures sont censées faciliter les échanges, permettre à tout le monde de suivre les discussions et d'avoir le même poids dans les décisions. S'il est vrai que devoir tout voter - même les pauses - rallonge le processus, on ne peut nier que cela permet à la fois à tout le monde de s'exprimer et de se sentir inclus dans les décisions. Il est alors temps de réactualiser la pertinence de cela auprès de la population étudiante. Il est temps de faire comprendre aux individus ce qu'est l'ouverture des structures (?). Encore une fois, nous ne croyons pas détenir la science infuse, cependant, (longueur) faire une campagne sur ces enjeux permettrait de perpétuer la culture de la démocratie étudiante, du militantisme et de son importance. Grâce à cette culture - qui sera inévitablement forte (pourquoi ?) - il sera possible de créer des mouvements collectifs de plus de 300 000 personnes qui sortent dans les rues pour revendiquer leurs droits, contre les gouvernements qui veulent seulement nous les retirer.

Que fait une association étudiante? Une association étudiante vient à la défense des intérêts des étudiant·e·s, nonobstant leurs allégeances politiques. Que ce soit pour défendre les droits entre les étudiant·e·s, s'occuper d'un litige avec un·e professeur·e, défendre les intérêts et les droits contre l'administration ou le gouvernement, faire respecter les acquis, etc. Elle sert aussi à créer un sentiment d'appartenance et de sécurité tout en organisant des activités sociales ou culturelles en vue de rendre les études plus plaisantes. L'association étudiante, c'est un certain nombre de personnes qui se dévouent pour les autres et qui veulent améliorer les conditions de tou·te·s.

Qu'est-ce qu'un quorum et que signifie ne pas avoir atteint le quorum? Le quorum est le nombre minimal de personnes fixé pour tenir une assemblée délibérante. Si ce nombre n'est pas atteint, la rencontre ne peut avoir lieu. Donc, tous les gens s'étant rendus à l'assemblée ont « perdu » leur temps. Cependant, le manque de quorum n'est pas exclusivement dû à une démobilisation de la population. Les associations étudiantes peuvent faire des tournées de mobilisation, des actions directes, du tractage, etc., pour motiver les étudiant·e·s à venir exercer leur droit.

Comme mentionné plus tôt, le but est de fortifier les liens du mouvement militant étudiant. Avec une telle campagne sur la démocratie étudiante, il serait facile de combiner cette campagne avec des enjeux d'actualité telle une hausse potentielle des frais de scolarité ou perte des acquis. C'est-à-dire que tout en faisant de la mobilisation autour des enjeux susmentionnés, il sera possible de prendre des exemples de l'actualité et de promouvoir les sujets chers au mouvement étudiant tels que la gratuité scolaire, par exemple.

Ce texte vise seulement à ouvrir des pistes de réflexion. Nous vous suggérons de faire vos propres réflexions en y incorporant vos réalités locales. Prenez ce que vous voulez et jetez le reste. Nous souhaitons simplement partager nos réflexions sur le mouvement étudiant actuel et stimuler les discussions au sein de vos associations étudiantes.

– L'Association des Étudiants en Science Politique Et Philosophie de l'Université de
Montréal

LETTRES DE DÉMISSION

DÉMISSION DE KATHY TEASDALE DU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 28 septembre 2017)

Camarades,

par la présente, j'officialise ma démission du comité femmes de l'ASSÉ.

Non pas que je ne crois plus à la pertinence des luttes féministes au sein du mouvant étudiant, l'ASSÉ ne fait plus partie de la solution à mon sens.

Pour moi, cette organisation n'est qu'un moyen, et lorsque que celui-ci est défaillant, une réflexion s'impose à savoir quelles sont les pistes de solution à notre porter.

Cela dit, ce travail d'introspection n'a pas eu lieu collectivement au sein de l'équipe nationale actuelle. Un idéaliste malsain, voire un aveuglement volontaire est omniprésent tant dans les discussions que les action entreprises. Cette atmosphère étant malsaine pour moi, je préfère quitter le bateau et m'impliquer là où je me sens à l'aise de le faire et où il est pertinent de le faire en ce moment.

Je souhaite la meilleure des chances aux personnes restantes sur l'équipe nationale et je souhaite que les délégation en congrès prennent la décision qui leur semble la plus judicieuse. Si celle-ci est la dissolution de l'ASSÉ, sachez qu'il y aura beaucoup de travail bureaucratique à faire (ex. penser aux permanents et au font des arrêté.e.s) et il faut réfléchir dès maintenant à ce que l'on fera après. Lutterons-nous chacun.e de notre côté ou une coalitions/ regroupement d'associations sera nécessaire?

Que la luttes continue.

Solidairement, Kathy Teasdale

DÉMISSION DE FRIDOLINE BÉDARD DU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 décembre 2017)

Camarades,

Je vous annonce ma démission au poste de secrétaire aux affaires internes à l'ASSÉ. Pour des raisons bien personnelles et hors de mon contrôle, je ne peux plus répondre à la demande que l'organisation exige en temps et en énergie. Je suis sincèrement désolé de ne pas réussir jusqu'au bout ce pour quoi j'ai été élue en Avril.

Solidairement,

Fridoline

DÉMISSION DE CÉDRIC CHAMPAGNE DU COMITÉ AD HOC DOISG DE L'ASSÉ

(Déposée le 19 janvier 2018)

Bonjour camarades,

C'est avec grand regret que je vous annonce ma démission de mon poste au comité ad hoc DOISG.

Après m'être impliqué grandement dans l'organisation, autant au local qu'au national, je tire ma révérence. Je dois me concentrer sur mes études tout en regardant vers l'avenir.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez portée en me donnant ce mandat. Je suis aussi désolé de vous décevoir si tel est le cas, car je n'aurais pas accompli mon mandat en entier. Parfois, certains choix sont déchirants, mais par souci de rationalité j'ai dû prendre la décision de quitter l'ASSÉ.

Ceci n'est pas un désaveu à la cause. Je crois encore en l'organisation et je lui souhaite le meilleur avenir, peu importe qu'il soit.

Au plaisir de continuer de militer avec vous dans le futur.

La lutte doit continuer.

Solidairement,

Cédric Champagne

LETTRES DE CANDIDATURE

CANDIDATURE DE DORIAN DESJARDINS-LECLERC AU COMITÉ AD HOC DOISG DE L'ASSÉ

(Déposée le 17 février 2018)

Bonjour,

Je souhaite soumettre ma candidature au sein du comité DOISG.

J'ai déjà commencé mon mandat, notamment en faisant le suivi de certaines assos, mais je n'ai pas la redevabilité du congrès.

J'ai de nombreuses expériences d'implication dans le milieu militant étudiant, notamment via mon asso de cégep (AGECVM) et mon asso universitaire (MÉDIAS). Au cégep, j'ai été longtemps dans le comité Diversité Sexuelle, où j'ai participé à l'organisation de nombreuses activités, comme des conférences. J'ai une bonne connaissance des principaux codes de procédures d'assemblées délibérantes (Morin, Véronneau, L'Espérance) et j'ai participé à de nombreuses instances, tant au local qu'au national.

J'ai participé à l'organisation de 2 des derniers camps de formation de l'ASSÉ et j'y ai également fait des ateliers par rapport à des enjeux relatifs au comité auquel je soumet ma candidature.

Je considère être une personne extraverti.e qui n'a pas de difficulté à interagir avec les autres, travaillant.e et dynamique.

Pour toutes ces raisons, je crois être apte à m'impliquer au sein de l'équipe nationale, de manière proactive.

Bien à vous,

Dorian Desjardins-Leclerc

PROPOSITIONS

1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Finances

4. Élections

5. Femmes

6. Avis de motion

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

7. Revendications

8. Plan d'action

9. Varia

10. Fermeture

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 14 février 2018)*

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. BILAN

2.1. Que le conseil exécutif fasse une présentation de 15 minutes sur le travail de l'équipe

nationale, suivie d'une période de questions et réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 janvier 2018)*

2.2. Que chaque association membre fasse une présentation de deux minutes sur la mobilisation locale en vue du 8 mars.

Qu'un temps de préparation de 5 minutes précède ces présentations.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 janvier 2018)*

3. FINANCES

3.1. Que le secrétaire aux finances fasse une présentation de 15 minutes du bilan financier, suivie d'une période de questions et réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

3.2. *Considérant qu'il n'y a qu'une personne sur l'exécutif*

Considérant qu'il faut un minimum de deux personnes pour signer des chèques

Considérant que Alexandre Huot a été élu au congrès annuel

Qu'Alexandre Huot devienne signataire de chèques pour le restant du mandat 2017-2018 de l'ASSÉ.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

4. ÉLECTIONS

5. FEMMES

5.1. Que l'on tienne des caucus non-mixtes hommes, femmes et DOISG d'une durée de 60 minutes sur la campagne actuelle contre les violences sexuelles.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

6. AVIS DE MOTION

6.1. Dépôt des avis de motion

6.1.1. *Considérant que depuis plus de deux ans, le Conseil de Coordination ne remplace le conseil central que de façon temporaire;*

Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi

logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès:

Que l'on adopte définitivement le conseil de coordination comme instance intermédiaire, telle qu'il est décrit au chapitre 6 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

6.2. Traitement des avis de motion

6.2.1. *Considérant que depuis quelques années, particulièrement depuis le printemps 2015, l'ASSÉ est une organisation qui, malgré l'implication inestimable de plusieurs militantes et militants, ne semble plus en mesure de répondre aux préoccupations de ses membres;*

Considérant que les quelques actions concrètes mises en œuvre dans les dernières années par l'ASSÉ, telles que les campagnes nationales, (qui n'ont malheureusement pas été déployées) n'ont pas porté fruit;

Considérant la trop grande solitude militante de plusieurs associations membres dites des régions;

Considérant qu'une instance étudiante nationale doit avant tout être le reflet, l'expression, de ses associations membres et des militantes et militants qui les animent;

Considérant les difficultés récurrentes de communication et de collaboration qui ont causés la dégradation de nos relations avec l'ASSÉ;

Considérant l'opacité, maintes fois soulignée, qui entoure la question des finances;

Considérant le souhait des membres de l'association étudiante du Cégep de Sherbrooke de voir les associations membres continuer d'appuyer les échanges et la mobilisation de portée nationale;

Considérant la volonté exprimée de nos membres de se concentrer sur les luttes à mener plutôt que sur les structures;

Considérant que l'Assemblée générale de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke a adopté à l'unanimité le 13 septembre dernier une proposition demandant la dissolution de l'ASSÉ.

Il est proposé :

De procéder à la dissolution de l'ASSÉ

Pour ce faire, de mettre en place un processus rigoureux de dissolution, processus établi selon des modalités et des étapes jugées appropriées par les associations membres et conforme à la loi

Qu'au terme de ce processus, ou en parallèle, soit créé un espace de réflexion et d'échange transitoire afin de jeter les bases de ce qui pourrait, et de ce qui doit, suivre.

*Proposée par l'AÉCS
(Déposée le 27 septembre 2017)*

6.2.2. *Considérant que l'avenir de l'ASSÉ repose principalement sur l'implication de ses associations étudiantes membres;*

Considérant que cette implication est essentielle à la fois au niveau de la participation aux instances, de l'investissement de l'équipe nationale et de la mobilisation autour de la campagne annuelle;

Considérant que cette implication a été difficile dans les deux dernières années:

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur l'implication des associations étudiantes locales à un niveau national.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

6.2.3. *Considérant les réalités très différentes des modules universitaires, des facultés universitaires et des cégeps;*

Considérant que la dissolution de l'ASSÉ aurait des conséquences fort différentes pour les cégeps et les universités, notamment avec la configuration actuelle du mouvement étudiant;

Que l'on tienne des caucus non-mixtes cégeps et universités d'une durée de 45 minutes à propos des réalités des cégeps et universités et de la place/du rôle de l'ASSÉ pour les assos. Que ces caucus soient suivis d'un retour en congrès de 5 minutes par caucus.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

6.2.4. *Considérant que les gouvernements néolibéraux ont historiquement profité du manque de cohésion et de la démobilisation du mouvement étudiant pour attaquer violemment l'éducation postsecondaire;*

Considérant la nécessité que les associations étudiantes prônant un syndicalisme de combat s'unissent d'une façon ou d'une autre au niveau national:

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur l'avenir du syndicalisme étudiant de combat.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

7. REVENDICATIONS

7.1. Que l'on tienne une plénière d'une heure sur le Projet de Loi 151.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 22 février 2018)*

8. PLAN D'ACTION

8.1. Que l'assé organise la mobilisation en vue du G7.

Que se forme une coalition unie sur les principes suivants:

-Féminisme

-Anti-racisme

-Environnement

-Le bien commun avant leur profit

Que les centrales syndicales et les partis politiques ne soient pas admis.

Que l'agécov utilise les moyens nécessaires pour publiciser son plan d'action auprès des associations étudiantes du Québec.

Proposée par l'AGECov

(Déposée le 28 novembre 2017)

8.2. Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la campagne annuelle à venir.

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 22 février 2018)

9. VARIA

10. FERMETURE

ANNEXES

ANNEXE A : COMPARAISONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

	Budget 2016-2017	Différence	Bilan financier	NOTES ET EXPLICATIONS
Revenus				
	78000			
<i>Membres</i>				
Cotisations	234000	(139 165,00)	94 835,00 \$	
Instances	18000	(12 627,65)	5 372,35 \$	
<i>Congrès</i>	10000	(7 591,65)	2 408,35 \$	
<i>Camps de formation</i>	8000	(5 037,00)	2 963,00 \$	
<i>Coalition</i>	0	1,00	1,00 \$	
<i>Spéciales</i>	0	0,00	0,00 \$	
Dons	0	0,01	0,01 \$	
Fond des arrêté-e-s	15000	11 220,01	26 220,01 \$	Beaucoup de dons + des intérêts
Retrait du fond de grève	0	11,25	11,25 \$	Essentiellement des intérêts
Activités de financement	0	208,51	208,51 \$	Chèque du gouvernement
Totaux	267000	(140 352,87)	126 647,13 \$	
Dépenses				
Fonds de grève	15000	15 000,00	0,00 \$	
Fonds d'entraide	11700	11 700,00	0,00 \$	5% de nos cotisations
Information	22500	16 059,19	6 440,81 \$	
<i>Ultimatum</i>	12000	10 154,65	1 845,35 \$	
<i>Matériel d'information</i>	5000	904,54	4 095,46 \$	
<i>Vidéos</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
<i>Traduction</i>	4000	4 000,00	0,00 \$	Voir Employé-e-s
<i>Documentation & recherche</i>	0	0,00	0,00 \$	
<i>IRIS</i>	500	0,00	500,00 \$	
Instances	28000	2 374,05	25 625,95 \$	
<i>Congrès</i>	15000	5 568,67	9 431,33 \$	
<i>Camps de formation</i>	12000	(3 932,88)	15 932,88 \$	
<i>Comités et CoCo</i>	1000	738,26	261,74 \$	
<i>Coalition</i>	0	0,00	0,00 \$	

Mobilisation		28000	17 014,02	10 985,98 \$	
	<i>Tournées & représentations</i>	18000	9 740,76	8 259,24 \$	
	<i>Actions</i>	10000	7 273,26	2 726,74 \$	
Bureau		46700	11 983,08	34 716,92 \$	
	<i>Loyer</i>	18700	(2 472,39)	21 172,39 \$	
	<i>Assurances</i>	3000	(175,00)	3 175,00 \$	
	<i>Fournitures</i>	3000	2 229,13	770,87 \$	
	<i>Informatique</i>	2000	1 716,76	283,24 \$	
	<i>Aliments bureau</i>	2000	1 462,28	537,72 \$	
	<i>Photocopieur</i>	18000	9 222,30	8 777,70 \$	
Administration		7600	6 635,30	964,70 \$	
	<i>Honoraire professionnel</i>	6500	6 500,00	0,00 \$	
	<i>Frais de caisse</i>	600	181,08	418,92 \$	
	<i>Divers</i>	500	(45,78)	545,78 \$	CSST
Communication		14000	2 640,50	11 359,50 \$	
	<i>Télécommunications</i>	9000	1 208,63	7 791,37 \$	Cellulaires + internet/ligne téléphonique du bureau
	<i>Conférence de presse</i>	500	480,39	19,61 \$	
	<i>CNW Telbec</i>	2000	(670,88)	2 670,88 \$	
	<i>Courrier</i>	500	500,00	0,00 \$	
	<i>Web</i>	2000	1 122,36	877,64 \$	
	<i>Publicité</i>	0	0,00	0,00 \$	
Employé-e-s		55341	(5 809,25)	61 150,25 \$	Éric échelle 3 25h et Pascal échelle 4 25h
Conseils régionaux		7000	7 000,00	0,00 \$	
	<i>CRAM</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>MASSE</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>FRAQ</i>	3000	3 000,00	0,00 \$	
	<i>CRABS</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>SAGLAC</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>CRAALLL</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
Divers		20000	(3 028,94)	23 028,94 \$	
	<i>Affaires légales</i>	5000	5 000,00	0,00 \$	
	<i>Dons</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>Chandails</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>Fonds des arrêté-e-s</i>	15000	(8 028,94)	23 028,94 \$	
	<i>Projets spéciaux</i>	0	0,00	0,00 \$	
Totaux		255841	81567,95	174273,05	
Surplus/(déficit)		11159	-58784,92	-47625,92	